



Course Croisière des Ports Vendéens 2018

33^{ème} édition

Cagnard

Flotte

Bulletin d'inscription

Nom AFF, MAR

Nom de COURSE

Numéro de voile FFV

Type / série

Carte HN : date de péremption

Longueur de coque

Brut :	-Bonif :	+Pénal :	=Net	CVL :	Classe :
--------	----------	----------	------	-------	----------

Skipper : Nom

Prénom

N° de licence

Tel

Mail

Equipier (premier) NOM

Prénom

N° de licence

Tel

Montant inscription du voilier, du skipper et du premier équipier (voir 4.1 de l'AC)

J'accepte d'être soumis au règlement de la Course Croisière des Ports Vendéens 2018, aux règles de classe en vigueur et aux Règles de Course à la Voile éditées par la Fédération Française de Voile 2016 / 2020

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus

Signature du Skipper

Attention : Pour qu'une inscription soit prise en compte le bulletin d'inscription doit obligatoirement être accompagné des documents suivants

- Un chèque d'inscription correspondant à votre catégorie (voir 4.1 de l'AC) et des équipiers (voir 4.2 de l'AC)
- Un chèque de caution pavillons et cagnards de 100 € (restitué après rendu pavillons et cagnards).
- D'une photocopie de la carte d'autorisation de port de publicité si besoin.
- La feuille de contrôle d'armement
- Les autorisations parentales pour tous les mineurs embarqués
- La feuille de dotation

Nous vous rappelons que le jour de confirmation des inscriptions, il vous sera demandé les licences de toutes les personnes embarquées, les licences avec mention « adhésion » ou « pratique » doivent impérativement être accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

Les licences temporaires doivent être impérativement accompagnées du certificat médical

Les chèques à l'ordre de la ANCCPV